



DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE DE PLONGÉE

AOO N°006/2467/GEF6-AMP/2025

25/11/2025

Antananarivo, le **25 Novembre 2025**

Objet : Lettre d'invitation

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du projet GEF6_AMP, la FAPBM lance un appel d'offres pour la fourniture des équipements listés et répartis en quatorze (14) lots distincts ci-après :

N° Lot	Désignations	Quantité
Lot 1	Masque de plongée	86
Lot 2	Tuba de plongée	86
Lot 3	Palme	86
Lot 4	Combinaison de plongée	62
Lot 5	Torche tactique	64
Lot 6	Chausson de plongée sous-marine	50
Lot 7	Sifflet de plongée sous-marine	50
Lot 8	Bottillon de plongée sous-marine	20
Lot 9	Imperméable	10
Lot 10	Sac au dos imperméable	10
Lot 11	Bouteille de plongée avec équipements (tendeur & jacket)	4
Lot 12	Montre de plongée	4
Lot 13	Boussoles	4
Lot 14	Moniteurs	4

Tout fournisseur intéressé est invité à déposer son offre, sous pli fermé, dans les locaux de la FAPBM sis au LOT III Q 22 Andoharano Tsimbazaza, au plus tard le **05 Janvier 2026 à 17 heures**, en mettant sur l'enveloppe extérieure « **AOO N°006/2467/GEF6- AMP/2025_ACQUISITION D'EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE DE PLONGÉE** »

A noter que la FAPBM sera en congé annuel du 22 décembre 2025 au 04 janvier 2026 inclus.

Les offres reçues seront évaluées sur la base de la conformité des spécifications proposées aux spécifications demandées. Sur les offres jugées conformes, le marché sera attribué au Candidat proposant la meilleure offre.

Vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

N°	Instructions
1	Il n'y aura pas d'autres documents autres que celui-ci.
2	L'offre doit rester valable pendant Quatre-vingt-dix (90) jours après la date de clôture de l'Appel d'Offres
3	Des éclaircissements peuvent être demandés au plus tard six (06) jours avant la date limite fixée pour la soumission des propositions, à l'adresse suivante marche.fapbm@fapbm.org , avec copie obligatoire à vrajaofera@fapbm.org et lrakotoarisoa@fapbm.org , trandrianavony@fapbm.org avec objet du courriel « Demande de compléments d'informations : AOO N°006/2467/GEF6- AMP/2025_ACQUISITION D'EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE DE PLONGÉE »
4	Les offres doivent être soumises dans la langue Française, en version physique et en version sur clé USB La présentation doit être selon le format défini dans le présent Appel d'Offres comme suit : * <u>une enveloppe extérieure</u> hermétiquement fermée et anonyme avec mention de l'intitulé de l'appel d'offres « AOO N°006/2467/GEF6- AMP/2025_ACQUISITION D'EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE DE PLONGÉE ». A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement * <u>une première enveloppe intérieure</u> portant la mention « Dossier Administratif et Technique » regroupant l'ensemble des documents constituant le dossier administratif et technique du soumissionnaire * <u>une seconde enveloppe intérieure</u> portant la mention « Proposition Financière » hermétiquement fermée incluant la proforma et la lettre de soumission NB : La soumission des offres par voie électronique n'est pas recevable.
5	L'offre financière doit être établie en Ariary avec précision des montants HT – TVA et TTC si TVA applicable
6	L'offre retenue peut être sujette à négociation. Les négociations se feront par mail ou dans les locaux de la Fondation. La FAPBM n'est pas tenue de justifier son choix.
7	Le Fournisseur est soumis à la réglementation fiscale à Madagascar et avoir des documents fiscaux à jour (carte CIF 2025).
8	La méthode de sélection est basée sur la conformité des offres proposées aux spécifications demandées et le prix hors taxe. Le marché sera attribué au fournisseur ou prestataire répondant aux spécifications minimales demandées et ayant proposé l'offre évaluée la moins-disante.
9	Aucune garantie de soumission ou d'exécution n'est exigée.
10	A noter que le marché est divisible mais les lots sont indivisibles. Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots de son choix.
11	La modalité de paiement de la FAPBM est par virement bancaire dans les 30 jours calendaires au plus tard après effectivité de la livraison et réception de toutes les pièces justificatives valides

DOSSIER DE SOUMISSION

1. **Lettre de soumission [Suivant matrice]**
2. **Dossiers administratifs** : Carte statistique, carte fiscale valide, RIB [**Sans matrice**]
3. **Spécifications techniques** du matériel proposé avec photo et fiche technique [**Suivant matrice**]
4. **Expériences antérieures** : Liste des clients avec coordonnées (Contact email et téléphonique) [**Suivant matrice**]
5. **Marchés similaires** : copie BC/ Contrat / attestation de bonne fin (au moins 3) [**Sans matrice**]
6. **Une facture proforma en bonne et due forme** : datée, signée, cachetée et avec précision des montants HT – TVA et TTC

MODELE 1 : LETTRE DE SOUMISSION

[Lieu, date]

À : [Nom et adresse du Client]

Suite à votre appel d'offres en date du [Date], nous, soussignés, avons l'honneur de soumettre notre offre pour la fourniture de (Lot xxx - désignation du matériel), s'élevant à [montant en lettres et en chiffres].

Notre offre a pour nous force obligatoire, sous réserve des modifications résultant de toute éventuelle négociation, jusqu'à l'expiration son délai de validité.

Nous certifions qu'aucune commission ou prime n'a été versée, ni ne sera versée par nous à des agents, en rapport avec la présente soumission et l'exécution du Contrat et avons connaissance que vous n'êtes pas tenu d'accepter aucune des offres reçues.

Si notre offre est retenue, nous nous engageons à assurer la livraison dans un délai de xx (xx) jours.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Signature du représentant habilité	:	_____
Nom et titre du signataire	:	_____
Contact téléphonique	:	_____
Adresse mail	:	_____

MODELE 2 : SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Lot	SPECIFICATIONS DEMANDEES	SPECIFICATIONS PROPOSEES AVEC FICHE TECHNIQUE EN ANNEXE
1	Masque de plongée Quantité : 86 De type masque PERLA ou équivalent, Verres : en verre trempé, résistants aux chocs et conformes normes EN 250 / EN 16805. Jupe : silicone hypoallergénique, double lèvre pour étanchéité. Cerclage : polycarbonate ou technopolymère robuste. Sangle : silicone réglable, boucles rapides, compatible textile/néoprène. Champ de vision : large ($\geq 120^\circ$ horizontal, $\geq 90^\circ$ vertical), volume interne faible/moyen. Poids : 150 à 250 g. Sécurité : marqué "Tempered Glass", testé jusqu'à 50 m Délai de livraison en jours calendaires (à préciser)	
2	Tuba de plongée Quantité : 86 De type tuba GAMMA Type : Tuba à Soupape Tube Profilé : Oui Embout Ergonomique Silicone : Oui Embout Rotatif : Non Clip Fixation au Masque : Oui Clip à Prise Rapide : Non Tube Large : Oui Protection Anti-Clapots : Oui Poids : 155 g Délai de livraison en jours calendaires (à préciser)	
3	Palme – Quantité : 86 De type palme MARES ou équivalent Palme réglable, Talon ouvert, Poche de pied de forme anatomique, Bride de talon réglable, Lame à ailettes longues Délai de livraison en jours calendaires (à préciser)	

4	Combinaison de plongée certifiée de norme européenne (avec certificat ISO) Quantité : 62 Combinaison de 3mm, Avec renforts dorsaux et aux épaules, Coutures étanches, Taille standard Délai de livraison en jours calendaires (à préciser)	
5	Torche tactique - Quantité : 64 Combinaison de 3mm, Avec renforts dorsaux et aux épaules, Coutures étanches, Taille standard Garantie (Au moins 12 mois) Délai de livraison en jours calendaires (à préciser)	
6	Chausson de plongée sous-marine- Quantité : 50 Néoprène de 3 mm Taille standard Délai de livraison en jours calendaires (à préciser)	
7	Sifflet de plongée sous-marine- Quantité : 50 Délai de livraison en jours calendaires (à préciser)	
8	Bottillon de plongée sous-marine- Quantité : 20 De type bottillon MARES ou équivalent Talon profilé Adapté pour les longues distances Néoprène de 5 mm Semelle en caoutchouc Délai de livraison en jours calendaires (à préciser)	
9	Imperméable- Quantité : 10 Taille standard Délai de livraison en jours calendaires (à préciser)	
10	Sac à dos- Quantité : 10 De type Elops Speed 520 ou équivalent Imperméabilité : étanche, imperméable, protection contre la pluie, même intense Confort : Mousses perforées au dos et sur les bretelles pour une meilleure ventilation et adaptation Stabilité : Sangle pectorale et mousses de maintien au niveau des hanches Robustesse : Tissu en polyester Capacité : 25L, suffisant pour un ordinateur portable, des livres et des affaires de sport Compartimentage : Compartiment pour ordinateur (jusqu'à 17 pouces) Délai de livraison en jours calendaires (à préciser)	
11	Bouteille de plongée avec équipements (tendeur & jacket)- Quantité : 04 Matériau : aluminium Matériau : 08L à 11,1L Pression : 200bar Accessoires : tendeur & jacket Délai de livraison en jours calendaires (à préciser)	
12	Montre de plongée Quantité : 04 Montre étanche à 100m - Batterie de type 395 SR-927SW Délai de livraison en jours calendaires (à préciser)	

13	Boussole - Quantité : 04 Montre-boussole multifonctions, utilisable en terrain marin et côtier ; Résistance à l'eau de mer, aux UV et aux chocs ; Type : boussole digitale intégrée dans une montre-bracelet, avec les fonctions classiques de montre (Heure/chronomètre). Affichage : numérique (LCD) ou analogique (aiguille + cadran). Précision : $\pm 1^\circ$ à $\pm 2^\circ$. Graduation : 360° (résolution au degré près). Ajustement déclinaison magnétique : manuel ou automatique. Équilibrage : aiguille ou capteur prévu pour hémisphère sud (Zone 5 – Océan Indien, Madagascar). Délai de livraison en jours calendaires (à préciser)	
14	Moniteurs - Quantité : 04 MODÈLE N° : AT-D578UV Plus, Fonction : GPS intégrée Canaux mémoire : 4 000 canaux Connexion haut-parleur Sortie haut-parleur simple et double Tonalités silencieuses, de tonalité CTCSS/DCS avec tonalité divisée et capacité de tonalité personnalisée Gamme de fréquences : 136-174 MHz Rx, 144-148 MHz Tx / 400-480 MHz Rx, 420-450 MHz Tx / 222-225 MHz Rx/Tx / 108-136 MHz Rx Groupes de conversation : DMR 10 000 Contacts numériques 500 000 (base de données mondiale complète de DMR-MARC) Niveaux de puissance VHF (144-148 MHz) : 50/25/10/1 watts, 220 (222-225 MHz) 5/1 Watts, UHF (400-480 MHz) : 45/25/10/1 Watts Zones 250 zones, jusqu'à 250 canaux par zone. Affichage Écran : TFT couleur de 1,77 pouce avec affichage sélectionnable à deux canaux ou à un seul canal Bande passante 12,5/25,0 kHz analogique et 12,5 kHz DMR Garantie constructeur : UN AN au minimum Livré avec manuel d'utilisation Délai de livraison en jours calendaires (à préciser)	

NB : La FAPBM se réserve le droit de demander des échantillons sans aucun coût supplémentaire et qui sera restitué après appréciation de la qualité.

Nom du fournisseur : _____

Contact téléphonique : _____

Adresse mail : _____

Signature et cachet : _____

EXPERIENCES ANTERIEURES

MODELE 3 : Listes des références professionnelles

	Nom du client	Valeur du marché	Personne contact (nom, fonction, téléphone / email)
1			
2			
3			
4			
5			

NB : A joindre les bons de commande, contrats et/ou certificats de bonne fin (au moins au nombre de 3 clients pour les marchés similaires)

La FAPBM se réserve le droit de contacter la liste fournie pour feedback en cas de besoin.

Nom du fournisseur : _____
Contact téléphonique : _____
Adresse mail : _____
Signature et cachet : _____

**CONTRAT DE FOURNITURE
POUR L'ACQUISITION DE**

N°.....-25

Entre

La Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar, fondation reconnue d'utilité publique, portant le NIF n° 3000219807, sise à Tsimbazaza, Antananarivo 101 au lot III Q 22 Andoharano, ci-après dénommée « la FAPBM », représentée par son Directeur Exécutif, Monsieur Rija RANAIVOARISON, ci-après désigné « La FAPBM », d'une part,

Et,

....., portant le NIF n° et STAT n°, ayant son siège social à....., représentée par en sa qualité de, ci-après désigné « Le Fournisseur », d'autre part,

Communément désignée les « Parties » ;

Il est convenu ce qui suit :

Article 1^{er}. -Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de définir les modalités d'exécution du marché relatif à la fourniture des dont les détails des prix et les spécifications sont précisés en annexe.

Article 2.-Montant du contrat

Le montant du contrat est fixé à ARIARY (..... AR) hors taxe, soit pour un montant TTC de ARIARY (..... AR).

Il est entendu que ce montant comprend la totalité des coûts et bénéfices du Fournisseur, ainsi que toute obligation fiscale dont il pourrait être redevable.

Article 3.- Délai de livraison

Le délai de livraison des matériels est fixé à (.....) jours calendaires à compter du lendemain de la réception de l'ordre de procéder à la livraison.

Article 4.-Paieiment

Le paiement relatif à ce contrat sera effectué en Ariary, au plus tard, dans les TRENTE (30) jours après réception et validation de la facture correspondante ainsi que du bon de livraison, par virement bancaire dans le compte ouvert au nom de (nom de l'attributaire) :

- RIB :
- Banque :

Article 5.-Délai de garantie

Le délai de garantie contre tout vice de fabrication est fixé à un (1) an après la livraison des articles (si applicable)

Il court à compter de la date de réception des matériels. Durant ce délai, le Fournisseur s'engage à remédier à tous défauts du matériel liés à une action ou à une omission du fabricant ou liés à un défaut de conception, de matériaux ou de fabrication, de nature à empêcher pouvant entraver l'utilisation des matériels.

En cas de réclamation de la FAPBM, le fournisseur s'engage à remédier à tout défaut constaté dans un délai raisonnable, convenu avec la FAPBM.

Article 6.-Entrée en vigueur

Ce contrat prend effet dès sa signature. Il reste valable jusqu'à expiration du délai de la garantie.

Article 7.- Pénalités et retenues

En cas de retard dans l'exécution du présent contrat, les pénalités journalières applicables sont fixées à deux pour mille (2/1000) du montant du marché ou de la tranche considérée dans la limite de 10% du montant global du marché, y compris ses avenants éventuels, ou de la tranche considérée.

Article 8.- Avenant

Le contrat ne peut être modifié ou contredit qu'en vertu d'un avenant ou amendement écrit et signé par les deux parties.

Article 9.- Résiliation

Le présent Contrat peut être résilié selon les conditions qui y sont prescrites et dans les circonstances suivantes :

1. La FAPBM n'est pas satisfaite des prestations ;
2. Si une des parties n'a pas respecté une des clauses du présent contrat ;
3. Sur accord expresse des deux parties.

Dans tous les cas, la partie qui désire mettre un terme au présent contrat est tenue d'informer l'autre partie dans un délai de sept (07) jours à l'avance.

Article 10.- Règlement des litiges

En cas de différends ou de litiges pouvant survenir quant à l'interprétation ou à l'exécution du présent contrat, les parties conviennent de chercher autant que possible une solution à l'amiable. A défaut

d'accord, la Juridiction compétente située à Antananarivo est saisie.

Article 11.-Annexes

Les détails des prix, les spécifications techniques et la déclaration d'engagement en annexes font partie intégrante du présent contrat.

Annexe 1 : Détails des prix

Annexe 2 : Spécifications techniques

Annexe 3 : Déclaration d'engagement

Fait à Antananarivo, le _____,
en deux (02) exemplaires originaux, chaque Partie reconnaissant avoir reçu un exemplaire.

Le Fournisseur

Pour la FAPBM

Pour (L'attributaire)

Rija RANAIVOARISON
Directeur Exécutif

Annexe 3 – Déclaration d'Engagement (Version abrégée)

Intitulé de la candidature/l'offre/le contrat :

(« Contrat »)

À : (« Maître d’Ouvrage »)

1. Nous (y compris tous les membres de notre Joint -Venture et tous les sous-traitants proposés ou engagés) confirmons par la présente que selon les critères spécifiés dans les « Directives pour la passation des marchés de prestations de conseils, travaux de génie civil, installations, fournitures et services divers dans la Coopération financière avec des pays partenaires » de la KfW :
 - a. Article 1.3.2 (Critères d'exclusion) ne s'applique pas et
 - b. il n'y a pas de conflit d'intérêts conformément à l'Article 1.3.3.
2. Nous (y compris tous les membres de notre groupe d'entreprises ou de notre Joint -Venture et tous les sous-traitants proposés ou engagés) déclarons en outre que pendant la Procédure de Passation de Marché et, en cas d'attribution d'un marché, pendant l'exécution du Contrat, nous :
 - a. ne nous sommes pas engagés et ne nous engagerons dans aucune Pratique passible de Sanctions telle que définie dans les « Directives pour la passation des marchés de prestations de conseils, travaux de génie civil, installations, fournitures et services divers dans la Coopération financière avec des pays partenaires » de la KfW et, en cas de Pratiques passibles de Sanctions, nous sommes pleinement liés par l'Article 1.4 (Pratiques passibles de Sanctions).
 - b. nous nous engageons à nous conformer et à nous assurer que nos Sous-traitants et nos principaux fournisseurs aux termes du Contrat, respectent les normes internationales en matière d'environnement et de travail, conformément aux lois et règlements applicables dans le pays de mise en œuvre du Contrat et aux conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et aux traités internationaux sur l'environnement. Nous mettrons de plus en œuvre des mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux lorsqu'elles sont spécifiées dans les plans de gestion environnementale et sociale pertinents ou d'autres documents similaires fournis par le Maître d’Ouvrage et, dans tous les cas, mettrons en œuvre des mesures visant à prévenir l'exploitation et les abus sexuels et la violence fondée sur le genre.

Nom :

En tant que :

Dûment habilité à signer pour et au nom de¹ :

Signature :

Lieu :

En date du :

¹ Dans le cas d'une JV, mettre le nom de la JV. La personne qui signera la candidature, l'offre ou la proposition au nom du Candidat/Soumissionnaire doit joindre une procuration du Candidat/Soumissionnaire.